****

**FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE**

**APPRENTISSAGE**

**Intitulé métier :**

**Apprenti (e)**

**Chargé(e) de mission**

**Mission mobilité**

**Diplôme visé :**

**Licence 3ème année ou Master**

**en géographie, aménagement, environnement, développement des territoires**

**Cursus en géomatique ou SIG**

# **CONTEXTE**

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais a adopté en 2022 son projet de mandat à travers trois pactes qui fixent les grandes ambitions et priorités pour la mandature :

- « Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais » – Pacte des solidarités territoriales

- « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais » – Pacte des réussites citoyennes

- « Agir avec vous pour l’épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais » – Pacte des solidarités humaines

Le Département est un acteur essentiel du quotidien des habitants. Permettre un développement harmonieux des territoires, donner à chacun une chance de réussir et de s’épanouir, garantir un accompagnement de qualité et dans la proximité aux personnes les plus fragiles, sont au cœur de ses préoccupations.

Trois axes transversaux, que sont l’accompagnement de la jeunesse, la préservation du climat et la promotion du lien social, ont également été posés par les élus comme structurants pour l’action départementale et se traduiront donc dans l’ensemble de ses politiques publiques.

C’est en s’appuyant sur une ambitieuse démarche de concertation auprès des habitants du Pas-de-Calais, de ses partenaires et de ses agents, que le Département entend mettre en œuvre concrètement ces orientations.

Avec ce projet de mandat, les élus départementaux ont fixé à l’administration le cadre de la mise en œuvre des politiques départementales jusqu’en 2027.

## **POSITIONNEMENT ET STRUCTURE**

Le Pôle Aménagement et Développement Territorial (PADT) met en œuvre les politiques publiques relatives à la voirie et la mobilité, à l’immobilier départemental, en particulier les collèges, et au développement et à l’aménagement des territoires du Pas-de-Calais. Il est principalement structuré par trois directions métiers, 7 directions territoriales et un Secrétariat Général.

La Mission Mobilité a pour principales activités :

- Le suivi et évaluation du Schéma Directeur des aires de covoiturage,

- Le suivi et évaluation du Plan Vélo

- Le développement des mobilités alternatives à l’usage de l’automobile de façon individuelle

L’équipe est composée de 2 agents.

Lieu d’affectation de l’apprenti(e) : au siège à Arras

### MISSIONS

**Missions confiées à l’apprenti :**

Le Plan vélo départemental 2022-2027 a été approuvé en Conseil départemental le 30 janvier 2023 et regroupe 4 orientations déclinées en 13 actions dont l’une porte sur la création et l’animation d’un observatoire de suivi des aménagements réalisés à l’échelle départementale.

A terme, l’objectif est de créer un outil permettant de publier un baromètre annuel des chiffres clés de la mobilité à vélo sur le territoire (avancement des réalisations, fréquentation des aménagements, etc.)

**Activités principales de l’apprenti(e**) :

L’apprenti doit être en capacité de créer et mettre à jour des données géographiques liées à la mobilité (aménagements cyclables, points d’intérêts, aires de covoiturage, etc.) à partir de logiciel de cartographie sur l’ensemble du territoire départemental.

La mission comprend également un travail de terrain fin.

***L’apprenti(e), en dehors des missions et activités décrites ci-dessus, peut être amené à réaliser d’autres missions en cohérence avec sa formation***

**Conditions spécifiques du poste de travail :**

* Horaire : 35,30 heures par semaine, selon le rythme d’alternance
* Déplacements sur le territoire départemental
* Équipement : PC Dessinateur / Cartographique avec double écran ; EPI

## **COMPÉTENCES REQUISES**

**Profil requis** :

* Age : entre 16 et 30 ans (aucune limite d’âge si reconnaissance en qualité de travailleur handicapé)
* Il est nécessaire que l’alternant soit titulaire du permis de conduire.

**Connaissances requises avant l’entrée en formation :**

**Savoir-faire** :

* Qualités rédactionnelles
* Maîtrise des outils bureautiques Word, Excel, Outlook
* Bonne connaissance des concepts de base des SIG (fonctionnalités de base, topologie, acquisition de données SIG, etc.) et en base de données (structuration, normalisation, données relationnelles, etc.)
* Maitrise des logiciels AUTOCAD, ArcGIS for Desktop (et/ou QGIS)

**Savoir-être** :

- Rigueur

- Discrétion

- Aptitudes à analyser, synthétiser et organiser

- Disposition à travailler en équipe

- Autonomie

**Compétences qui devraient être acquises à l’issue de la formation :**

**Savoir-faire** :

- Rédiger des rapports, synthèses et études

- Maîtriser le pilotage de projets

- Suivi des activités et des dossiers

**Savoir-être** :

- Savoir rendre compte

- Sens du service public

- Planification et anticipation du travail

## **CONTACTS**

**Toutes précisions complémentaires pourront être obtenues auprès de :**

Madame Marie-Christine VIDAUD, Chargée d'Emploi, Cellule des apprentis et des stages, au 03 21 21 56 43

Madame Aline DESBONNETS, Chargée du suivi du schéma départemental de la mobilité ; desbonnets.aline@pasdecalais.fr au 03 21 21 66 63

**Les lettres de candidatures ainsi que les CV doivent être adressées :**

Par courrier électronique : recrutement.apprentis[@pasdecalais.fr](mailto:pocholle.jennifer@pasdecalais.fr)

**Date limite de réception des candidatures** : le 21 Juin 2023 au plus tard.

Référence à rappeler : 2023 – DIMMO - SGT